

Date de création 01-févr.-2000

Date de révision 07-févr.-2018

Version 1

Informations générales

Cette fiche d'instructions pour une utilisation en toute sécurité est le document fourni par Owens Corning pour communiquer des directives sur la manutention et l'utilisation en toute sécurité pour des articles manufacturés non réglementés par la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de l'OSHA, 29 CFR 1910.1200, ni par la réglementation canadienne sur les produits dangereux DORS/2015-17 (SIMDUT 2015)

1. IDENTIFICATION

Nom du produit	GRILL-BRICK
Synonymes	Nettoyant pour gril, verre alvéolaire
Code du produit	OCPC00003
Utilisation recommandée	Nettoyant pour gril
Adresse du fabricant	Pittsburgh Corning Corporation 800 Presque Isle Drive Pittsburgh, PA 15239-2724
Téléphone de l'entreprise	1-800-GET-PINK ou 1-800-438-7465
Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24	Chemtrec 1-800-424-9300
Numéro d'appel d'urgence	1 419 248-5330 (après 17 h HNE et lors des week-ends)
Site Web de l'entreprise	http://grill-brick.com/

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Statut réglementaire de l'OSHA	Ce produit est considéré comme un article. La définition d'article selon 29 CFR 1910.1200(c) est la suivante : un "article" est un produit manufacturé autre que sous la forme d'un liquide ou de particules : (i) qui est mis sous une forme spécifique ou transformé durant la fabrication ; (ii) qui a une fonction finale dépendant totalement ou partiellement de sa forme ou de son dessin en usage final ; et qui dans des conditions d'usage normal ne libère pas plus que de très faibles quantités ou traces de produits chimiques dangereux (tels que définis au paragraphe (d) de cette section) et n'induisent pas de risque physique ou de danger pour la santé des employés
Statut réglementaire SIMDUT	Ce produit est considéré comme un article selon règlement canadien sur les produits dangereux DORS/2015-2017 Les articles manufacturés qui satisfont la définition de la Loi sur les produits dangereux du Canada (tout article manufacturé selon une forme ou une conception qui lui confère une destination spécifique et dont l'usage, en des conditions normales, et l'installation, si celle-ci est nécessaire pour l'usage auquel il est destiné, n'entraînent pas le rejet de produits dangereux ni aucune forme de contact d'un individu avec ces produits) ne sont pas réglementés par le règlement canadien sur les produits dangereux DORS/2015-2017
Autres informations	Peut causer une démangeaison temporaire de la peau et des muqueuses en raison de

l'effet d'abrasion mécanique des particules de verre

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Aucun composant/ingrédient dangereux n'est présent dans ce produit

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

- | | |
|------------------------------|---|
| Contact avec les yeux | • Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin |
| Contact avec la peau | • Laver la peau à l'eau et au savon |
| Inhalation | • Déplacer à l'air frais |
| Ingestion | • Rincer la bouche avec de l'eau et boire de l'eau pour enlever les particules de verre de la gorge |

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- | | |
|--|--|
| Propriétés d'inflammabilité | • Incombustible |
| Moyens d'extinction appropriés | • Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat |
| Équipement de protection et précautions pour les pompiers | • Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome (à pression positive), MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

- | | |
|---------------------------------|--|
| Précautions personnelles | • Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements
• Ne pas respirer les poussières
• Éviter la création de poussière |
| Méthodes de nettoyage | • Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination
• Éviter la création de poussière |

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

- | | |
|--|---|
| Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention | • Éviter la création de poussière
• Laver à fond après manutention |
| Conditions d'entreposage | • En cas de conservation sur de longues périodes, protéger le produit des intempéries |
| Matières incompatibles | • Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis |

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH	TWA - Ontario
Glass (amorphous matrix) NOT AVAILABLE	3 mg/m ³ (respirable particles); 10mg/m ³	15mg/m ³ (total particulate); 5mg/m ³ (respirable fraction)	-	1 fibre/cm ³ ; 5mg/m ³

	(inhalable particles)		
Mesures d'ingénierie	Douches Douches oculaires Systèmes de ventilation		

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage** • Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques)
- Protection de la peau et du corps** • Porter des gants de protection
• Porter des chemises à manches longues et des pantalons longs
- Protection respiratoire** • Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui dépassent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés conformément au programme de protection respiratoire de leur entreprise, à la réglementation locale ou à la norme 29 CFR 1910.134
• Il est recommandé de porter un masque à poussière jetable de type N95 homologué NIOSH et correctement ajusté
- Considérations générales sur l'hygiène** • Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
• Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide
Aspect	Cellulaire
Odeur	Inodore sauf si coupe ou concassage qui dégagent une odeur d'œuf pourri. Seuil olfactif : 0,002 ppm
Couleur	Noir
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau
Densité	0.11-0.22

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité** • Stable
- Possibilité de réactions dangereuses** • Aucun dans des conditions normales de traitement
- Produits de décomposition dangereux** • Aucun dans des conditions normales d'utilisation

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit Aucune donnée disponible

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Aucun connu

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Cette substance n'est pas soumise à la réglementation comme une marchandise dangereuse pour expédition

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux Tous les composants sont répertoriés sur l'inventaire TSCA

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de création 01-févr.-2000

Date de révision 07-févr.-2018

Note de révision Ce produit a été reclassifié en tant qu'article (voir section 2). Les articles ne sont pas exigés pour avoir une fiche de données de sécurité, ainsi une feuille d'instruction d'utilisation sûre (suis) est fournie à nos clients.

Avis de non-responsabilité

Une attention raisonnable a été apportée à la préparation de ces renseignements; toutefois, le fabricant ne donne aucune garantie de valeur marchande, ou tout autre garantie, expresse ou tacite, en ce qui a trait à de tels renseignements. Le fabricant ne fait aucune représentation et n'assume aucune responsabilité pour tout dommage direct ou accessoire à la suite de son utilisation

Fin de la Safe Use Instruction Sheet